

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

Objet

Z.A.E.C.  
DECLASSEMENT D'UNE PARTIE  
DU DOMAINE PUBLIC AU  
LIEUDIT DERRIERE LE PONT

86.029

DATE DE CONVOCATION

24 FEVRIER 1986

DATE D'AFFICHAGE

24 FEVRIER 1986

Nombre de conseillers  
en exercice 33

Nombre de présents 22

Nombre de votants 29

POUR :

CONTRE :

ABSTENTION :

UNANIMITE

# Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

12. MAR. 1986

APPLICATION LOI N° 82213  
du 2-3-1982

L'An mil neuf cent quatre vingt six

le Premier Mars

à 10 heures

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. LIPKOWSKI - FABER - TAP - BOUTET - MOST -  
BUSSEREAU - BENOIT - Mme BUCHET, Adjoints  
M. BARBAT - Melle BARRAUD-DUCHERON - M. BIROLLEAU - Mme CENAC -  
M. COUNIL - Mmes DE GAYE - DEVIGNE - FONTAN - MM. LAPERCHE -  
LE GUEUT - MONNARD - REVOLAT - ROUDOT - THOMAS

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. DAUZIDOU par Mme CENAC - Mme LAFAYE par Mme BUCHET -  
M. BERNARD par M. FABER - M. CANDAU par M. THOMAS -  
Mme GAUDIN par M. REVOLAT - M. LACOTTE par M. MONNARD -  
M. PAPEAU par M. BIROLLEAU

Absents : MM.

MM. GEOFFROY - MARCONI - POTENNEC - Mme JEAN

M me DEVIGNE

a été élu Secrétaire.

M. le Rapporteur expose :

Par arrêté municipal en date du 6 Janvier 1986, une enquête publique s'est déroulée en Mairie, afin que le Public puisse prendre connaissance du dossier relatif au déclassement du Domaine Public d'une partie du Domaine Public sis en Z.A.E.C., au lieudit Derrière le Pont, et formuler ses observations le cas échéant.

./.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le registre d'enquête clos le 3 février 1986 à 18 heures, ne comportant pas d'observations.

Vu le rapport du Commissaire-Enquêteur, en date du 3 FEVRIER 1986

Considérant que la partie de Domaine Public en cause, affectée à la voirie n'a plus son utilité dans le cadre d'un aménagement de la Z.A.E.C.

DECIDE :

- de déclasser une partie du Domaine Public sis en Z.A.E.C., au lieudit "Derrière le Pont", destiné à la voirie,
- de désigner Me BARDE, Notaire à ROYAN, pour publier au Bureau des Hypothèques de Marennes la présente décision.
- d'autoriser M. le Député-Maire ou M. le Premier Adjoint agissant par délégation, à signer toutes pièces nécessaires à la régularisation du déclassement.
- d'inscrire la dépense correspondante au Budget Primitif 1986 article 2100, chapitre 908.

Fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits,  
Ont signé au Registre MM. les Membres présents.

PR EXTRAIT CONFORME,  
Pr le Député-Maire,  
L'Adjoint Délégué,  
Pour la Maire



Le premier adjoint

*[Handwritten signature]*

de Commissaire Enquêteur,  
Mirabel

VILLE DE ROYAN

- 17205 -



B.P. 218 C - 17205 ROYAN CEDEX

TELEPHONE 36.06.11

ROYAN, Le 6 Janvier 1986

RECU A LA SUBS-PRÉFECTURE  
ROCHEFORT, LE

9. JAN 1986

APPLICATION LOI N° 82213  
du 2-3-1982

ARRETE

Portant mise à l'ENQUETE PUBLIQUE préalable  
au DECLASSEMENT d'une partie du Domaine Public  
affecté à la voirie, sis dans la Z.A.E.C.  
au lieudit "DERRIERE LE PONT"

Le Député-Maire,

Vu l'ordonnance N° 59.115 du 7 Janvier 1959, relative  
à la voirie des Collectivités Locales, modifiée par la loi  
n° 60.792 du 2 Août 1960,

Vu le Décret n° 76.790 du 20 Août 1976 fixant les  
modalités de l'Enquête Publique préalable au classement et  
à l'ouverture, au redressement, à la fixation de la largeur  
et au déclassement des voies communales.

ARRETE

ARTICLE 1er : Une enquête publique d'une durée de quinze (15)  
jours est prescrite dans la Commune de ROYAN, en vue du déclassement  
d'une partie de terrain affecté au Domaine Public  
(voirie) dans la Z.A.E.C. au lieudit "Derrière le Pont".

En conséquence, un dossier composé des pièces ci-après

- une notice explicative
- un plan de situation
- un plan des lieux

seront mis à la disposition du public.

ARTICLE 2 : Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête,  
seront cotés et paraphés par le Commissaire-Enquêteur  
et déposés à la mairie pendant quinze (15) jours consécutifs  
du 20 JANVIER 1986 au 3 FEVRIER 1986 inclus, de 9H. à 12H.  
et de 14H. à 18H., sauf dimanches et jours fériés, afin  
que chacun puisse en prendre connaissance et faire enregistrer  
des observations éventuelles.

ARTICLE 3 : M. MIRABEL Robert, 17 Avenue du Chanoine GUILBAUD,  
17200 ROYAN, inscrit sur la liste départementale, est désigné  
comme Commissaire-Enquêteur.

Il se tiendra à la disposition du public, le dernier  
jour de l'enquête, soit le 3 FEVRIER 1986 de 17H. à 18H.

Les observations formulées par écrit pourront lui être  
adressées par la Poste à la Mairie avant la clôture de l'enquête

ARTICLE 4 : A l'expiration du délai fixé à l'article 2, le registre d'enquête sera clos et les conclusions du Commissaire Enquêteur déposées, puis transmises à M. le Député-Maire.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera affiché à la Porte de la Mairie, à compter du 9 Janvier soit plus de huit jours avant l'ouverture de l'enquête.

L'accomplissement de cette formalité sera constatée et justifiée par un certificat de M. le Député-Maire.

ARTICLE 6 : Mme le Secrétaire Général, M. le Directeur Général des Services Techniques, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté, qui sera transmis à M. le Commissaire Adjoint de la République.

ROYAN, le 6 janvier 1986

Pr le Député-Maire,  
Le Premier Adjoint,  
J. P. FABER.



*Mirabel*

Le Commissaire-Enquêteur,  
R. MIRABEL.

VILLE DE ROYAN

- 17205 -



B.P. 218 C - 17205 ROYAN CEDEX

TÉLÉPHONE 39.05.11

ROYAN, LE 3 FEVRIER 1986

RECU A LA MAIRIE DE ROYAN  
POLICE DE ROYAN, LE

12 MAR. 1986

APPLICATION LOI N° 82213  
du 2-3-1982

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Le Député-Maire de ROYAN

Certifie que l'arrêté municipal en date du 6 JANVIER 1986  
1986 , ordonnant l'ouverture, dans la commune, d'une enquête  
publique préalable au déclassement d'une partie du Domaine  
Public, sis dans la Z.A.E.C. au lieudit "Derrière le Pont" a  
été affiché en Mairie le 9 Janvier 1986.

Pr le Député-Maire,  
Le Premier Adjoint,  
J.P. FABER.



*M. Faber*

Le Commissaire-Enquêteur,  
R. MIRABEL.

*R. Mirabel*

Le Commissaire Enquêteur.

*Mirabel*

VILLE DE ROYAN

- 17205 -



B.P. 218 C - 17205 ROYAN CEDEX

TÉLÉPHONE 88.08.11

ROYAN, LE 6 Janvier 1986

REG. A LA PAUV. DÉCLASSEMENT  
MUNICIPAL, 11

12. MAR. 1986

APPLICATION LOI N° 82213  
du 2-3-1982

AVIS A LA PRESSE

Le Député-Maire communique :

Une enquête publique préalable au déclassement d'une partie du Domaine Public, sis en Z.A.E.C. au lieudit Derrière le Pont, se déroulera en Mairie de ROYAN, du 20 Janvier 1986 au 3 Février 1986, inclus.

Réception du public par le Commissaire-Enquêteur le 3 Février 1986 de 17h. à 18h.

Pr le Député-Maire,  
Le Premier Adjoint,  
J. P. FABER.



*Mirabel*

Le Commissaire-Enquêteur,  
R. MIRABEL.

*Mirabel*

Le Commissaire Enquêteur,

Mirabel

VILLE DE ROYAN

- 17205 -

ROYAN, LE 7 Janvier 1986



TÉLÉPHONE 38.05.11

SERVICES TECHNIQUES

CB/EN

Le Député-Maire

à

Monsieur le Directeur  
journal SUD-OUEST  
Agence de ROYAN  
Front de Mer

ROYAN

OBJET : VOIRIE COMMUNALE  
ENQUETE PUBLIQUE

P. J. : 1

Monsieur,

Je vous serais très obligé de bien vouloir insérer dans une de vos prochaine édition et dans tous les cas avant le 15 JANVIER 1986 l'avis ci-joint.

Cet avis devra être encadré compte-tenu de son caractère officiel.

Je vous prie de bien vouloir m'expédier 2 exemplaires des journaux dans lesquels cet avis aura paru à l'attention de M. le Directeur des Services Techniques, Service "URBANISME"

La facturation sera établie en 3 exemplaires.

Le règlement sera effectué par mandat administratif.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Pr le Député-Maire  
Le Premier Adjoint,  
J.P. FABER



Pour le maire  
Le premier adjoint

LUNDI 13 JANVIER 1986

# ROYAN ET LA C

## AGENDA

### URGENCES

► **Hôpital:** Tél. 46.39.01.77.  
► **Pharmacie:** Se présenter au commissariat de police qui communique le service de garde.

### LOISIRS

► **Bibliothèque pour tous:** Place Notre-Dame, de 15 h 30 à 18 h.  
► **Bibliothèque municipale:** Mairie, de 13 h 30 à 17 h.  
► **Musée:** Mairie, visites l'après-midi.  
► **Club des chiffres et des lettres:** De 15 h à 17 h, au Palais des Congrès.

### CINÉMAS

► **Lido:** LUNE DE MIEL, un film policier de Patrick Jamain, avec Nathalie Baye, John Shea et Richard Berry. Une histoire d'amour avec la drogue pour témoin. 14 h 30, 21 h 15.  
L'EFFRONTÉE, de Claude Miller, avec Charlotte Gainsbourg, Bernadette Lafont et Jean-Claude Brialy. Un film réussi sur le passage de l'enfance à l'adolescence comme cela

n'avait encore été fait. 14 h 30, 21 h 15.  
► **A.B.C. : PORTÉS DISPARUS N° 2** (pourquoi ?) aventures parfois cruelles dans la lignée des « Rambo » avec Chuck Norris. 21 h 15.  
BILLY ZE KICK, comédie policière de Gérard Mordillat, avec Francis Perrin et Zabou. Un film irréaliste avec un désir évident de choquer : un véritable défi. 21 h 15.  
► **Club : KALIDOR, LA LÉGENDE DU TALISMAN**, de Richard Fleischer, avec Arnold Schwarzenegger et Brigitte Nielsen. Muscles saillants et sculpturale rousse pour notre plaisir. 14 h 30, 21 h 15.  
3 HOMMES ET UN COUFFIN, 14<sup>e</sup> semaine de succès. Le film que l'on ne doit pas ne pas avoir vu. 21 h 15.  
Film à caractère spécial, interdit aux mineurs. 14 h 30.

### POUR VOUS AIDER

► **Formation continue GRETA de Salaberge:** De 14 h à 17 h, au L.E.P. Champlain, tél. 46.38.37.11.

► **Aide familiale à domicile:** Au centre social Marne-Yeuse, de 15 h à 17 h.  
► **Accueil information et orientation professionnelle 16/18 ans:** 18, rue H.-Duzant.

### PERMANENCES POLITIQUES

► **U.D.F. et Domicile Bussereau:** Conseiller général de 14 h à 18 h, 24, rue Paul-Métadier.  
► **Jean Papeau:** Conseiller général honoraire, conseiller municipal sur rendez-vous, tél. 46.05.38.42.  
► **R.P.R.:** Philippe Mont, délégué national au R.P.R., tél. 46.38.42.67 sur rendez-vous.  
► **Jean de Lipkowski:** Député-maire, sur rendez-vous, tél. 46.39.01.08. Permanence parlementaire de 10 h 30 à 11 h 30 et de 15 h à 18 h et sur rendez-vous tél. 46.39.10.96. Permanence « aide à domicile » de 15 h à 18 h, tél. 46.39.10.96.  
« SUD-OUEST »  
► **Rédaction, publicité, abonnements:** 6, place du Portique, tél. 46.05.12.76.

## VIE ASSOCIATIVE/ ROC OMNISPORT

# Un président

La grande considération du sport royannais. M. Pierre Benoit, adjoint au maire chargé depuis 1977

Le cumul de ses mandats d'adjoint et de responsable associatif sera jugé de bonne guerre pour les uns, singulier par d'autres que la lecture du journal « l'Equipe » n'empêche nullement de consulter l'œuvre de Montesquieu. Au chapitre de la séparation des pouvoirs... Mais M. Pierre Benoit peut faire valoir un précédent de taille : le premier maire de l'après-guerre, le docteur Doméo n'a-t-il pas été le président fondateur du Royan Océan Club ?

Cela dit, c'est avec une belle unanimité que se sont levées les cinquante-huit mains des « grands électeurs » des vingt-cinq sections. Auparavant, personne n'avait vu d'objection à ce que trois nouvelles disciplines : l'athlétisme, le ball-trap et le bi-crossing soient admises dans le sérail. Elles étaient respectivement représentées par MM. Fonteneau, Dessendier et Delmas qui devaient tous trois faire le plein des voix (sauf une pour M. Delmas) lors de l'élection du tiers sortant du Comité directeur, auquel ont également été réélus : MM. Candau (boxe), Gauquin (cyclisme), de la Chapelle (escrime), Boisnard (football), Pelletant (karaté), Carion (natation), Bibal (plongée) et Perrouault (squash).

Ceux qui tablaient sur une surprise, pour l'élection du successeur de M. Jacques Péraudeau, en auront été pour leurs frais. Le Comité directeur n'a siégé à huis clos que le temps de désigner son candidat. « Avemus papam » dit-on au Vatican à lam onnée de la célèbre fumée blanche.

Le vote du Comité de direction ne pouvait demeurer aussi secret que celui du sacré Collège...

C'est par 14 voix contre 7 à M. Michel Marfil et 3 à M. François Massé — qui ne s'était pas porté candidat — que M. Benoit a reçu « l'investiture ».

Les représentants devaient se retirer une seconde fois pour renouveler le bureau que voici : vice-présidents, MM. Roger Boisnard, Jacques-Charles Candau et Marfil; secrétaire, M. Maené; secrétaire adjoint M. Claude Carion; trésorier M. Destailh...



Les représentants des sections

fixer pour autant d'échéances précises : « Il faut faire une tabourette pour déterminer les besoins ».

Les besoins... C'est le souci particulier de M. Dartailh qui revenait de dresser le bilan financier de l'exercice écoulé. Les recettes se sont élevées à 1 198 015,28 F. Les dépenses s'élevaient à 1 212 332,92 F. Le faible déficit est épongé pour l'avoir à la caisse (81 884,40 F).

### LE ROC DE A Z

Comme l'a noté M. Candau l'adhésion de trois nouvelles sections va faire franchir au ROC la barre des 2 000 adhérents. En 1985, ils ont été 1 937 sportifs et dirigeants, à défendre les couleurs royannaises dans toutes les disciplines. L'assemblée générale du ROC omnisport donne une fois l'an, l'occasion de passer en revue le sport royannais de A à Z, enfin presque : de A (aikido) à T (tir à l'arc), la lecture de l'abécédaire étant le privilège du secrétaire général... en voici l'abrégié.

Aikido. — Moins d'adhérents (27 en 1985 contre 49 en 84) mois

de Commissaire Enquêteur,  
R. Mirabel

## AVIS DE PRESSE

Le député-maire communique :  
Une enquête publique préalable au déclassement d'une partie du domaine public, sis en Z.A.E.C., au lieu dit Dernière-le-Pont, se déroulera en mairie de Royan, du 20 janvier 1986 au 3 février 1986 inclus.  
Réception du public par le commissaire-enquêteur le 3 février 1986, de 17 heures à 18 heures.

Pour le député-maire,  
le premier adjoint J.-P. Faber,  
Le commissaire-enquêteur R. Mirabel.

## SAINT-PALAIS

### CONSEIL MUNICIPAL

## Concertation pour le plateau

Le Conseil municipal s'est réuni pour examiner les dossiers suivants :

**Fonds Baranger.** — A l'unanimité, le Conseil municipal approuve la répartition des fonds Baranger, telle qu'elle a été prévue par les directeurs des groupes scolaires.

**Raccordement commune Arvert au réseau d'assainissement.** — Le Conseil municipal de Saint-Palais après avoir pris connaissance de l'avis de la commission de contrôle de la station d'épuration en date du 18 décembre 1985 s'oppose à l'unanimité au raccordement des eaux de la commune d'Arvert à la station d'épuration de la commune de Saint-Palais.

Conseil municipal de Saint-Palais : considérant que par sa délibération du 10 décembre 1984 il avait donné son accord de principe à la réalisation d'une piste de défense forêt contre incendie à réaliser entre les communes de Saint-Palais et Saint-Augustin dont le financement a été prévu au budget primitif 1985; considérant que le financement prévu ne faisait pas état des frais d'ingénierie relatifs aux travaux, décide à l'unanimité de réitérer sa décision de participation et d'approuver le nouveau montant du financement auquel ont été inclus les frais énumérés ci-dessous.



DÉPARTEMENT  
de la  
CHARENTE-MARITIME  
ARRONDISSEMENT de ROCHEFORT-SUR-MER  
VILLE DE ROYAN

Le Commissaire Enquêteur,  
*Mirabel*

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL  
ROCHEFORT, LE  
12. MAR. 1986  
APPLICATION LOI N° 82213  
du 2-3-1982

URBANISME & CONSTRUCTION

-----  
DECLASSEMENT D'UNE PARTIE DU DOMAINE PUBLIC  
AFFECTE A LA VOIRIE SISE EN Z.A.E.C.  
AU LIEUDIT "DERRIERE LE PONT"

-----  
ENQUETE PUBLIQUE

-----  
NOTICE EXPLICATIVE  
-----

Pr le Député-Maire,  
Le Premier Adjoint,  
J. P. FABER



*Mirabel*  
Le Commissaire-Enquêteur,  
R. MIRABEL.

Dans le cadre d'un nouvel aménagement de la Z.A.E.C. répondant aux demandes de terrains et aux exigences commerciales des emplacements à aliéner aux entreprises, la partie de Domaine Public affectée à la voirie et figurée aux plans, n'a plus de nécessité.

Cette partie de terrain déclassée permet une meilleure desserte de lots nouveaux, d'une part, et l'aliénation éventuelle aux entreprises installées en limite dans le cadre d'une extension d'autre part.

Le terrain reste grevé d'une servitude de passage pour l'entretien et la gestion des équipements et réseaux publics existants.

A l'issue de l'enquête, le Conseil Municipal sera amené à se prononcer sur le déclassement de la partie de terrain en cause.

----

Commune de Royan

Enquête publique préalable au déclassement d'une partie du Domaine Public affecté à la voirie, sis dans la Z.A.E.C. au lieu dit "Derrière le Pont".

REÇU A LA SOUS-PRÉFECTURE  
ROCHEFORT, LE

12. MAR. 1986

Procès-verbal d'enquête et ~~arrêté~~ Commissaire Enquêteur

Par arrêté du 6 janvier 1986, Monsieur le Député-Maire de Royan a ordonné qu'il soit procédé du 20 janvier 1986 au 3 février 1986 inclus, à l'enquête publique préalable relative au projet susvisé.

Le soussigné, MIRABEL Robert, demeurant 17 Av. Chanoine Guilbaud à Royan, a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur.

Le dossier et le registre d'enquête, coté et paraphé par moi-même, ont été déposés à la Mairie de Royan et tenus à la disposition du Public, chaque jour ouvrable de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

Un avis au public a été :

- inséré dans les journaux Sud-Ouest du 13 janvier 1986, Le Littoral du 17 janvier 1986, La France du 13 janvier 1986,
- affiché du 9 janvier au 3 février 1986 inclus dans la commune de Royan, ainsi qu'en fait foi le certificat d'affichage joint au dossier.

L'enquête a été close le 3 février 1986 par Monsieur le Député-Maire de Royan.

Aucune observation n'a été présentée.

En foi de quoi, je dresse le présent procès-verbal.

Conclusion. Une petite partie du Domaine Public affectée à

la voirie n'a plus d'utilité for suite du nouvel  
aménagement de la Z.A.E.C. Ce terrain sera grevé d'une  
servitude pour l'entretien des équipements existants.

En conséquence le Commissaire-Enquêteur soussigné  
emet un avis favorable au déclassement de cette partie  
de terrain.

Royan, le 3 février 1986.

Arabel



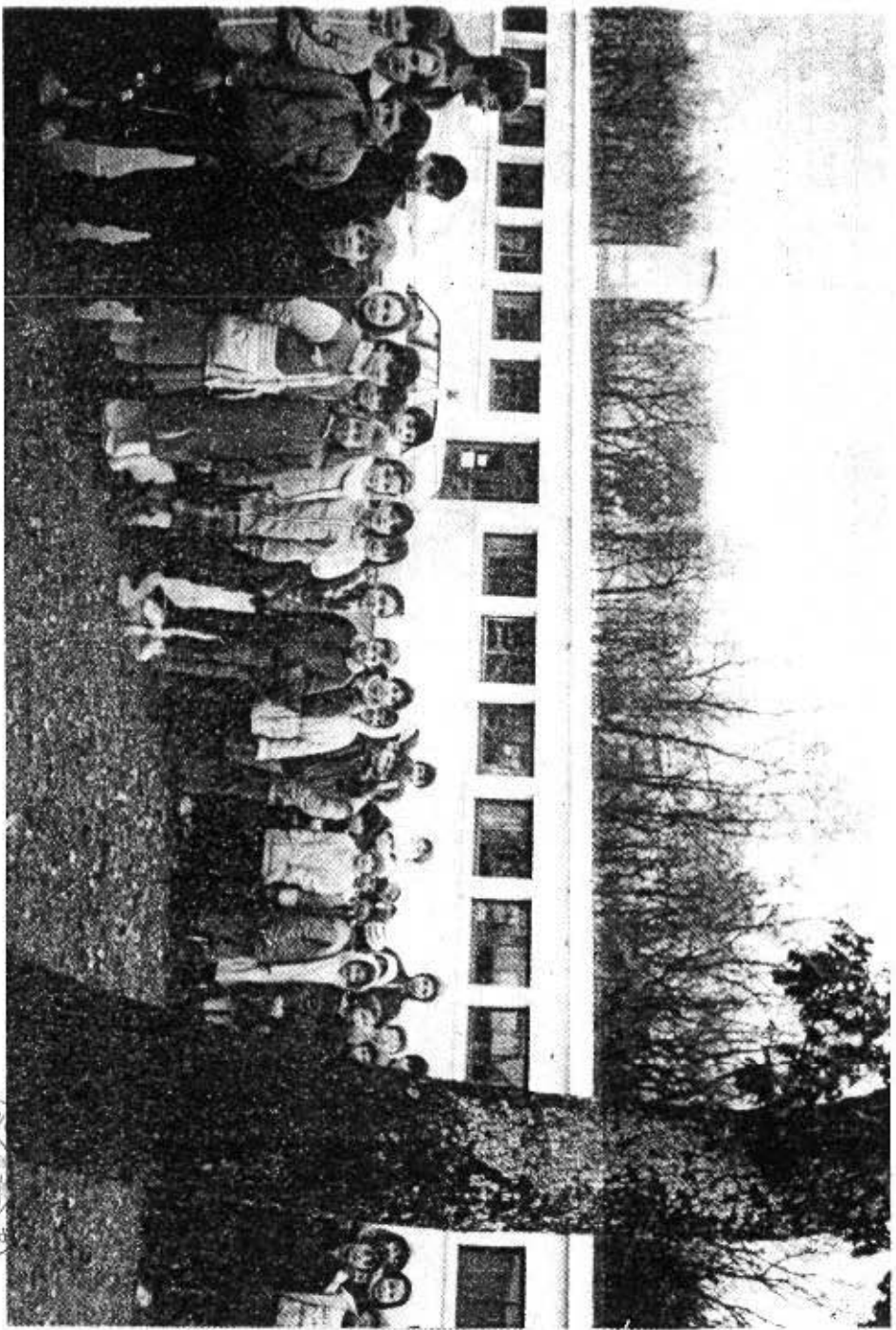
Pour le maire  
Le premier adjoint

M. Arabel

Commissaire-Enquêteur  
une partie de terrain de la Z.A.E.C. de Royan

# atre nouvelles classes

medi 11 Janvier dernier, en présence de MM. J, Conseiller Général Honoraire et Bussereau, Colonel Général, M. Jean-Noël de Lipkowski, Député-Maire, M. le Général de Royan a inauguré quatre nouvelles classes au groupe scolaire Maine Geoffroy.



Les enfants attendent pour prendre possession de leurs nouveaux locaux.

**Mercredi 12 Février, Palais des Congrès, 21 h**  
• A.P.M.C. - Café-Théâtre avec Romain Bouletle

**Samedi 15 Février, Palais des Congrès, 21 h**  
• Gala du Twirling

**Lundi 17 - Lundi 3 Mars, Palais des Congrès**  
• Expo « Photo-Design » en collaboration avec le Goethe Institut-Bordeaux.

La technique de la photo au service de la communication publicitaire.

**Dimanche 23 Mars, Piscine couverte, Journée**

• Championnat Départemental de Hockey subaquatique.

## EN BREF

### AMICALE DES OFFICIERS DE ROYAN ET ENVIRONS

L'Assemblée Générale de l'Amicale, en conformité avec les statuts, doit se tenir en séance ordinaire, au cours du premier trimestre de l'année civile.

Cette réunion aura lieu à la Mairie de Royan, salle des Mariages, le dimanche 26 Janvier 1986, à 9 h 45, accueil à partir de 9 h 30.

#### A L'ORDRE DU JOUR

— Ouverture de la séance et hommage aux disparus.

— Lecture et approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 27 Janvier 1985.

— Présentation des nouveaux adhérents.

— Compte-rendu du Secrétaire.

— Compte-rendu du Trésorier.

— Rapport du Président.

— Renouvellement du Bureau.

— Questions diverses.

Le Bureau (8 membres) est renouvelable statutairement par moitié chaque année, et le Président tous les deux ans.

Sont sortants : le Président Colonel Rudloff. Un Vice-Président, Commandant Pierre Graveaud. Le Trésorier, Commandant Raymond Boisard et deux membres : Capitaine Roger Fontan et Lieutenant Robert Laval.

L'élection du Président et l'élection des membres du Bureau ont lieu en deux votes séparés. Les sortants sont rééligibles, ils doivent faire acte de candidature, ainsi que tout adhérent désirant faire partie du Bureau, en adressant leur demande au Président Colonel Michel Rudloff, 93, Avenue de Pontalliac, à Royan, tél. 46.39.32.72, pour le Lundi 13 Janvier 1986.

Le Bureau propose le maintien



Le Président adjoint

de la cotisation à 40 Francs.

Les membres pourront s'en acquitter au cours de la réunion ou la faire parvenir directement au Trésorier (chèque à l'ordre de l'Amicale des Officiers de Royan).

Un vin d'honneur offert par la Municipalité de Royan, salle du Conseil, réunira les participants, facilitant par là les relations amicales qui nous unissent.

### COMMUNIQUE

9<sup>e</sup> Salon Habitat Loisirs, Vendredi 16, Samedi 17, Dimanche 18, Lundi 19 Mai 1986, au Palais des Congrès de Royan.

Le Comité d'Organisation vous propose de participer au week-end de la Pentecôte à la Vitrine de l'Habitat et des Loisirs dans le cadre de son Palais des Congrès renoué.

Cette manifestation sera marquée par l'augmentation des secteurs proposés aux visiteurs et par une animation commerciale dans la ville.

Placé sous le signe de la Fête et de l'Optimisme, nous vous accueillons avec plaisir et soyez assurés que nous ferons le maximum pour vous donner satisfaction.

### LE DEPUTE-MAIRE COMMUNIQUE

Une enquête publique préalable au déclassement d'une partie du Domaine Public, sis en Z.A.E.C. au lieu-dit Derrière le Pont, se déroulera en Mairie de Royan, du 20 Janvier 1986 au 3 Février 1986 inclus.

Réception du public par le Commissaire-Enquêteur le 2 Février 1986 de 17 h à 18 h.

Pour le Député-Maire, Le Premier Adjoint, M. J.-P. FABER.

Le Commissaire-Enquêteur, R. MIRABEL.

LE DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME  
ROCHEFORT-SUR-MER, le  
**12. MAR. 1986**  
APPLICATION LOI N°82213  
du 2-3-1982

URBANISME & CONSTRUCTION

-----  
DECLASSEMENT D'UNE PARTIE DU DOMAINE PUBLIC  
AFFECTE A LA VOIRIE SISE EN Z.A.E.C.  
AU LIEUDIT DERRIERE LE PONT

-----  
ENQUETE PUBLIQUE

-----  
PLAN DE SITUATION AU 1/5000e  
-----

Pr le Député-Maire,  
Le Premier Adjoint,  
J. P. FABER.



*J. P. Faber*

Le Commissaire-Enquêteur,  
R. MIRABEL

*R. Mirabel*

Plan de situation 1/5000<sup>ème</sup>

Langlade

Canal Principal du Marais

Derrière Le Pont

La Grande Pièce

La Robinière

Bois de Belmont

Belmont

Terre



MAIRIE DE ROYAN  
12. MAR. 1986  
APPLICATION LOI N° 82213  
du 2-3-1982

URBANISME & CONSTRUCTION

-----  
DECLASSEMENT D'UNE PARTIE DU DOMAINE PUBLIC  
AFFECTE A LA VOIRIE SISE EN Z.A.E.C.  
AU LIEUDIT DERRIERE LE PONT

-----  
ENQUETE PUBLIQUE

-----  
PLAN DE SITUATION AU 1/5000e  
-----

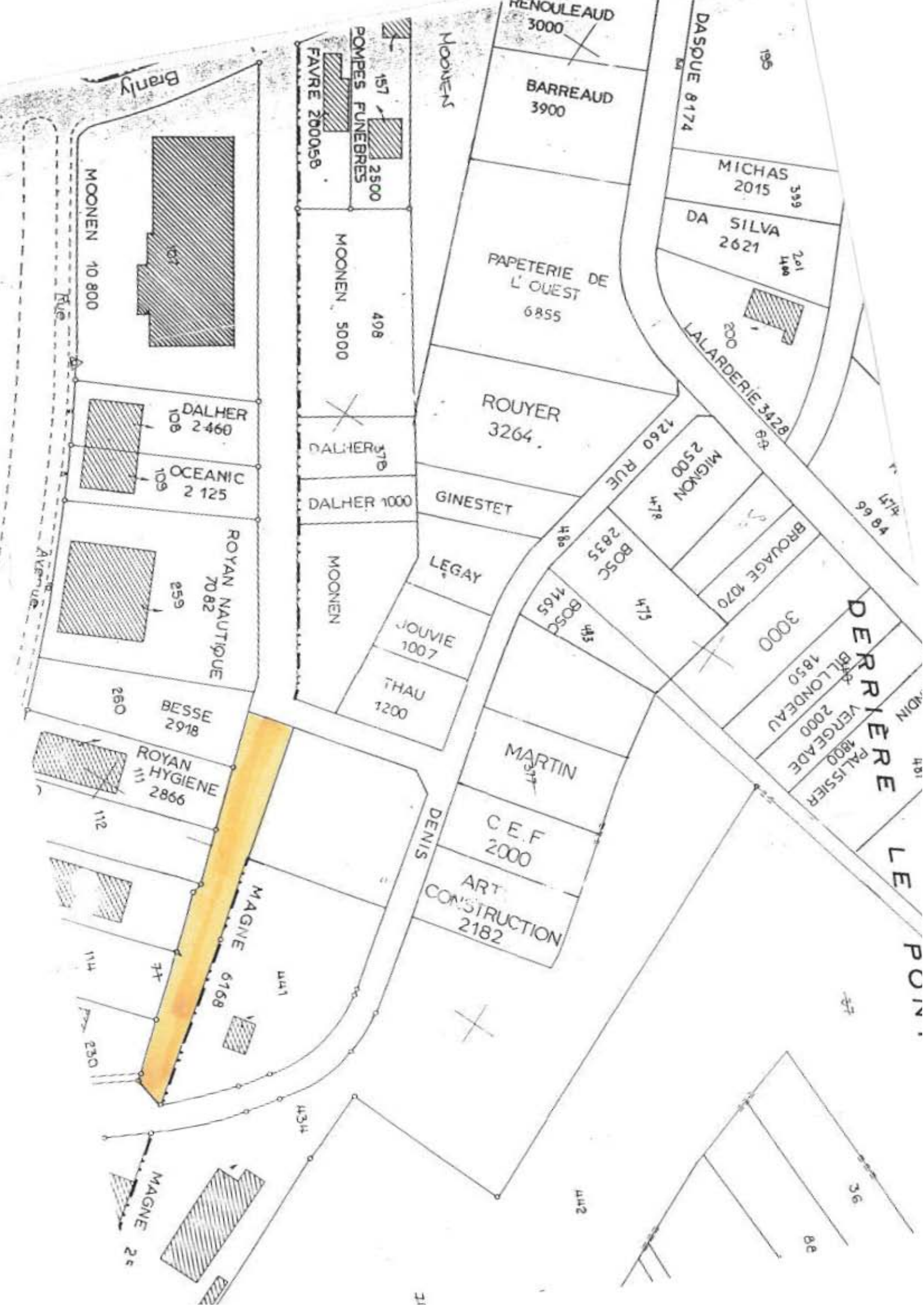
Pr le Député-Maire,  
Le Premier Adjoint,  
J. P. FABER.



Le Commissaire-Enquêteur,  
R. MIRABEL

*[Handwritten signature of R. Mirabel]*





RENOULEAUD 3000

BARREAUD 3900

DASQUE 8174

MICHAS 2015 359

DA SILVA 2621 201 140

LALARDERIE 3428 83

PAPETERIE DE L' OUEST 6855

ROUYER 3264

DALHER 1000

GINESTET

LEGAY

JOUVIE 1007

THAU 1200

MARTIN

C.E.F 2000

ART CONSTRUCTION 2182

BROUAGE 1070

3000

BILLONDEAU 1850

VERGEADE 2000

PALISSIER 1800

DERRIERE

LE PONT

Branly

MOONEN 10 800



DALHER 108 2460

OCEANIC 109 2125

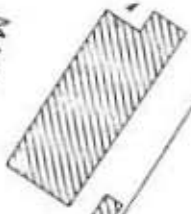
ROYAN NAUTIQUE 259 7082

BESSE 260 2918

ROYAN HYGIENE 112 2866

MAGNE 114 6168

MAGNE 2e



FAVRE 200058

MOONEN 498 5000

DALHER 1000

DALHER 1000

MOONEN

DENIS

474 48 66 99 84

480

481

482

483

484

485

8e

36

31